

c'est pour quelle raison le Conseil du Trésor aurait à acquitter les frais d'un candidat utilisant un certain mode de communication avec le public et non les dépenses faites par celui-ci lorsqu'il a recours à un autre organe de publicité. La radio et la télévision ne représentent après tout que deux des nombreux intermédiaires par lesquels un candidat peut communiquer ses idées au public. Si en principe il est bon et désirable que le Trésor paie les frais des émissions radiophoniques et télévisées, pourquoi ne défrayerait-il pas aussi la campagne faite dans les journaux, dans les revues et, en somme, par tout autre moyen de réclame?

Il peut fort bien arriver qu'avec le temps cela se produise, mais j'espère, toutefois, que nous pourrons éviter une telle situation. Je crois personnellement que le candidat devrait être aussi indépendant que possible. Je ne dis pas cela dans l'intention expresse de condamner irrévocablement la proposition toute nouvelle que M. Pickersgill avance, mais à mon avis les membres du Comité devraient certainement la considérer très sérieusement avant de se préparer à l'adopter. Peut-être M. Pickersgill vise-t-il un but immédiat, un but instructif par exemple, en soulevant ce point aux membres du Comité et veut-il que que cette question soit soumise à l'étude et aux considérations des politiciens et d'autres personnes au cours des jours à venir.

M. RICHARD (*Ottawa-Est*): J'aimerais simplement dire à M. Bell que cette proposition de faire payer par d'autres les frais des campagnes électorales à la télévision n'est pas si nouvelle puisqu'à l'heure actuelle les dépenses que nous faisons à cet effet sur les réseaux de Radio-Canada sont payées par l'État. Ce n'est pas nous qui payons pour les services que le poste de télévision d'Ottawa met à la disposition de vous et moi en temps d'élection. C'est l'État qui le fait. Cette idée n'est donc pas nouvelle. Le seul point nouveau c'est que les stations de radio n'ont pas bénéficié du même privilège de voir acquitter leurs frais par l'État dans les régions où il y a des installations privées.

M. BELL (*Carleton*): Bien, il est tout à fait exact que là où se trouvent de telles installations le temps de soutien a été fourni.

M. PICKERSGILL: Je crois que M. Richard a répondu au point soulevé par M. Bell quant à la fourniture gratuite de cet organe de publicité à l'exclusion des autres. C'est là précisément la réserve qui existe depuis l'élection de 1940, la première après l'établissement de Radio-Canada. Cette proposition ne fait vraiment qu'étendre l'application de ce principe dans une sphère qui est encore et qui, à mon avis, restera encore longtemps monopolisatrice dans un sens je dirais que ne font certainement pas voir les journaux et les revues. Je pense que M. Bell a mis le doigt sur l'autre point. Le jour viendra, selon moi, où nous trouverons un plus grand nombre de tels journaux et il faudra que ce soit le Conseil du Trésor qui fasse les frais des campagnes électorales si les candidats doivent jouir de cette belle indépendance que M. Bell et moi-même souhaitons.

Les dépenses des élections augmentent tellement, dans les circonscriptions urbaines surtout,—et je puis objectivement parler de la chose car le coût des campagnes électorales dans ma circonscription n'est heureusement pas très élevé, étant donné que nous n'avons pas d'installation de radio, pas de journaux, et que nous ne jouissons pas d'une foule d'avantages dont bénéficient les Canadiens dans d'autres parties du pays. Les sommes d'argent que les partis politiques doivent se procurer en vue de mener ces campagnes sont maintenant si considérables que l'indépendance des candidats et des députés élus en est grandement menacée. Il en coûte beaucoup plus cher, selon moi, lorsque de tels frais sont portés au compte des partis que s'ils étaient impartiellement imputés à l'État afin de profiter à tous les candidats qui réussissent à s'assurer un appui appréciable du public.

M. MCGEE: Abordant ce problème à rebours, monsieur le président,—et je m'abstendrai du commentaire philosophique portant que dès qu'une chose devient coûteuse son acquittement est inmanquablement confié au brave contribuable, je ne crois pas que M. Pickersgill soit obstinément attaché à cette idée, et même s'il l'était, il pourrait plus facilement changer d'opinion que bien d'autres gens ici.

M. PICKERSGILL: Je ne crois pas que ce soient les contribuables qui paient les campagnes électorales.